-face à la prison, un murmure ne suffit pas-

Murmure est un journal apériodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers. Murmure veut briser le silence de la taule… haut et fort !

septembre et octobre 2014 - numéro hors série

Murmure est un petit journal anticarcéral diffusé quasi exclusivement devant la maison d'arrêt. Mais exceptionnellement vous tenez entre les mains un numéro un peu particulier réalisé à l'occasion de ce cycle sur le

bon pasteur organisé par le collectif émancipation.

On se dit que « onze mondiale » et « déco mag » font bien des numéros hors séries, alors pourquoi pas nous ??? Surtout que ce sujet nous amène à nous intéresser à l'enfermement des plus jeunes d'entre nous et des femmes. Deux sujets qui sont trop peu abordés et qui pourtant en disent beaucoup sur la société dans laquelle on vit. Plus globalement ce cycle fait échos à de nombreuses réflexions qu'on se pose. Du coup, on voulait marquer le coup pour reprendre des articles qu'on a pu écrire dans d'anciens numéros et les étoffer un peu pour en proposer un petit condensé qui, on espère, vous intéressera et vous interrogera.

Cette histoire renvoie tout d'abord à la question de l'enfance, et de son traitement pénale. Dès son écriture le code pénal (début XIXe siècle) prévoie la séparation entre les adultes et les enfants. Ce n'est qu'en 1912, après plus d'un siècle de flottement (qui n'a pas empêcher l'incarcération massive de nombreux jeunes), que les tribunaux pour enfants furent créer. L'âge de la responsabilité pénale évolua lui au fil de l'histoire législative. Cette évolution fut dictée par celle de la société et de sa vision de l'enfance. Celle ci fixe des âges, des bornes, des normes et des règles afin de normalisé une évolution et de fixer les cadres de à quoi on devrait correspondre à chaque période de notre vie pour ne pas être «déviant».

L'histoire du bon pasteur est une partie importante aussi de l'histoire des femmes et de la prison. Rappelons que longtemps, les femmes eurent un statut proche de celui du mineur. Le rapport avec les filles et la justice nous obligent à nous poser la question de l'illégalisme particulier des femmes, et de son traitement par les juges, qui sont d'ailleurs principalement des hommes (voir le livre « Femmes et justice pénale au XIXe-XXe siècles»). Comme pour les enfants, le code pénal et les décisions des juges sont le fruit de ce que le pouvoir attend de chacun de nous. Dans la société patriarcale dans laquelle nous vivons, la justice rappelle chaque jours aux « déviantes » leur rôle de femmes et les condamnent en conséquence. De plus une fois incarcérés ou une fois que la femme doit faire face à la machine judiciaire de nombreuses particularités genrées existent. Ce sujet sera traité dans le prochain numéro de murmure qui sortira courant octobre.

Revenons aux instituts du bon pasteur. Au milieu du XIXe siècle dans la lignée des colonies pénitentiaires pour les jeunes garçons, l'État français légalisa une initiative de l'institut angevin du Bon Pasteur, sur le



redressement de filles mineurs dont la plupart avaient été condamnées à la correction jusqu'à leur majorité. A Orléans, Caen et ailleurs, rapidement d'autres établissements ouvrirent sur ce modèle. Pensé, tenu et géré par la congrégation religieuse de la sœur Marie-Euphrasie Pelletier, ils avaient pour fonction d'extirper de leur environnement familiale et sociale ces « jeunes brebis égarées ». Enfermées et encadrées par les sœurs, l'objectif de l'institution étaient de les « remettre sur le bon chemin », ou en tout cas celui qui était considéré bon par l'état et l'institution religieuse. Il s'agissait de les sortir des foyers insurrectionnels des faubourgs des grandes villes, et leurs inculquer les principes religieux et le rôle que la société attribué aux femmes à cette époque. La devise de sa fondatrice devint un principe même du fonctionnement de ses lieux : "Attends, tais-toi, prie, souffre et espère." En effet, cloîtrées dans ces lieux, formées à faire le ménage et à s'occuper de poupon, endoctrinées dans la religion catholique, plusieurs milliers de femmes perdirent leurs années les séparant de leurs majorité.

Suite à de nombreuses révoltes et scandales, les colonies pénitentiaires eurent droit à une campagne menée par des journalistes et intellectuels qui aboutira à leur fermeture. L'ordonnance de 1945 fut adopté et prétendu remplacer « l'enfermement » par « l'éducation ». Les colonies furent remplacé par des prisons écoles. Comme souvent dans l'histoire de notre société patriarcale, les femmes ont été oubliées. Ce n'est qu'au tout début des années 70 que les bons pasteurs fermèrent. Aujourd'hui l'enfermement des jeunes filles existent encore. Tout comme

mieux vaut vagabonder, que d'être enfermer avec dieu

Ces dernières semaines à plusieurs reprise l'atelier mémoire, et l'atelier peinture du bon pasteur à Angers se sont mis en évidence. Des tags "vieille taule", "liberté pour les "brebis égarées" et "bon pasteur = ancienne prison" ont été apposé sur ces murs et alentours. La statue du bon pasteur trônant au dessus de la porte de la chapelle a elle aussi était redécoré par plusieurs œufs de peinture.

Certain-e-s pourraient croire que cela fait tâches quelques jours avant la vente de charité que le bon pasteur organise. Cependant nous tenons ainsi à rappeler ce que fut ce bâtiment. Derrière ces hauts murs la congrégation religieuse enferma dès le milieu du XVIII ce qu'elle appela "les brebis égarées". A l'heure où la justice enfermait dans des colonies qui furent appelé des "bagnes pour enfants" des milliers de gamins jusqu'à leur majorité. Les autorités les considérait comme une possible masse insurrectionnelle. la sœur Marie-Euphrasie Pelletier créa la version pour les filles de ces lieux d'enfermement, qu'Il fallait arracher ces enfants de leurs familles et de leurs faubourgs en pleines industrialisation où se propager des idées révolutionnaires. Il fallait les "redresser". Pour cela les bonnes sœurs leurs donnaient une éducation religieuse stricte et une formation pour devenir des femmes dociles, ou des sœurs dévoué à dieu. L'expérience angevine c'est très vite multiplié en d'autres lieux.

Le bon pasteur c'est l'ancêtre des centres éducatifs fermés(CEF), des centres éducatifs renforcées (CER), et autres établissements pénitentiaires pour mineur (EPM). Pour lutter contre l'enfermement aujourd'hui il est important de voir comment celui ci s'est construit dans l'histoire.

des brebis pas si égarées que ça, et toujours enragées

publié sur nantes.indymedia.org le 4/6/2012

les garçons elles sont privées de leur liberté dans le mille feuilles de structures qu'à instauré l'administration pénitentiaire : CEF, CER, EPM... Les choses ont peu évolué, en 2003 le règlement intérieur du CEF (Centre Educatif Fermé) de Lusigny indique que les filles qui y sont enfermées «doivent s'identifier positivement à des rôles féminins à travers des cours de chant, de coiffure et de composition floral» et « avoir une sexualité saine » (ce qui signifie pour eux : hétérosexuel).

Un an plus tard, suite à une révolte, ce CEF fut brûlé. Même si il renaîtra de ces cendres un an plus tard et même si les idées n'ont pas brûlées, cette épisode nous rappelle que derrière les hauts murs les résistances ont existé, existent et existeront encore. Dehors aussi des choses se font et des brebis enragées font parlées d'elles. Par exemple concernant le bon pasteur des anciennes « pensionnaires » prennent la parole dans un forum sur internet (http://bonpasteurnotreenfance.vraiforum.com/) et sont bien décidées à rendre public leurs expériences, de plus des actions contre le Bon Pasteur font sont parfois organisée (voir encadré).

L'histoire est une chose dans laquelle ont vit. Si elle nous révolte on se doit de se révolter aujourd'hui. Créve la taule, le sexisme, l'âgisme, et toutes les dominations!

qui sommes nous?

Nous sommes des personnes d'Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, leurs proches, et la société en générale.

Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construisent, basée sur les dominations, l'exclusion, et le contrôle. Et si nous ne faisons partie d'aucune organisation ou association, nous nous organisons.

Si cette feuille d'infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d'y participer ou de réagir, si vous voulez laisser un message, ou si vous voulez recevoir les anciens numéros, n'hésitez pas à nous contacter.

pour nous contacter

isur internet : guillotine@boum.org et notre blog : mumure.noblogs.org ou sur papier : murmure c/o l'étincelle - 26 rue maillé 49100 Angers